



Comité Régional Auvergne / Rhône-Alpes

Comité de Haute-Loire de la FFPJP

9 Rue des Moulins - 43000 LE PUY EN VELAY - Tél. : 04.71.09.10.82

E-mail : cd43@petanque.fr - Site Internet : www.petanque43.fr/

Compte Rendu de la réunion du vendredi 27 février 2026

Présent(e)s	Excusé(e)s	Absent(e)s
Messieurs : Didier ALLIROL Alain AUDRAS Jean Charles BEJARANO Michel BERNARD Henri BLANC Lionel DECROCK Pascal GREGOIRE Pascal LAURENT Eric MATHELET Jérôme MENINI François MONIER	Mesdames : Corinne ALLARY Valérie BERTRAND	

ORDRE DU JOUR :

- - Mot d'ouverture du Président
- - Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 décembre 2025
- - Infos diverses
- - Retour sur le Bol d'Or départemental féminin
- - Point sur les formations passées (GTDM, Discipline et Contrôle d'alcoolémie)
- - Soirée des récompenses 2025
- - Tour des commissions
- - Habillement des membres du CODIR et des champions départementaux
- - Délégations GTDM 2026
- - Délégations aux championnats régionaux
- - Questions diverses

Heure du début de la réunion : 14h00

➤ **Mot d'ouverture du Président :**

Nous attaquons cette 2^{ème} année. Je demande à tous les membres de faire de leur maximum pour que celle-ci se passe au mieux. Lorsqu'un club vous demande une information, et que vous ne connaissez pas la réponse, merci de l'orienter vers le responsable de la bonne commission ou à défaut vers moi, plutôt que de donner une information erronée. Le poste de Président demande énormément de temps (+ que je ne l'avais imaginé). Concernant les réunions des commissions, tous les membres doivent être conviés à chaque réunion y compris le Président. Les responsables de commission doivent faire un compte rendu des réunions afin que nous puissions être informé plus rapidement.

➤ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 décembre 2025 :**

Eric MATHELET nous fait part d'une erreur de saisie sur celui-ci. Sur la page 3, il faut lire (débriefing du 56^{ème} Congrès Départemental, au lieu de National). Cela sera rectifié. A par cela, RAS. Le compte-rendu de la réunion du 29 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

➤ **Infos diverses :**

Aujourd'hui, nous sommes 3436 licenciés dans le département, nous avons déjà dépassé l'effectif de l'année dernière, 3368). Nous avons pris de l'avance sur toutes les catégories, sauf pour les jeunes, ou cela reste très compliqué d'augmenter les effectifs.

Lors des premiers concours de l'année 2026, les arbitres ainsi que les membres de jury ont fait respecter les nouvelles directives fédérales concernant la tenue sportive.

Tous les clubs ont reçu les informations de la FFPJP au sujet des tenues. Les dirigeants de sociétés doivent faire redescendre l'information à leurs licenciés,

Quelques clubs ont déjà acheté les douchettes pour la lecture des QR codes (surtout la classe 2D). Le Comité en a acheté une qui a été mise à jour et qui fonctionne bien. La lecture licence par licence fonctionne, mais la lecture des licences par équipe ne fonctionne pas. Il faut encore vérifier les QR codes individuellement, ou par papier. Il est possible de saisir les inscriptions aux concours de façon manuelle.

La validité de la licence des participants aux qualificatifs et championnats départementaux est vérifiée lors de la saisie par notre secrétaire administratif au Comité. Sur place, lors d'un qualificatif ou d'un championnat, s'il y a une modification de joueur, elle sera faite avant le début de la première partie. Le GTDM vérifiera alors la licence du nouveau joueur et rentrera son numéro dans le logiciel avant le début de la compétition.

Concernant les concours officiels, inscrits sur le calendrier, la formule du concours ne doit pas changer à la volonté des clubs. L'arbitre sera là pour vérifier le bon fonctionnement. Les affiches doivent être envoyées au Comité pour validation et diffusion. Un rappel sera fait aux clubs concernant les droits d'inscriptions maximum par concours. Par exemple, pour un concours en doublette ABC, le montant maximum d'inscription est de 12 euros ; soit 6 euros par joueur. Les clubs doivent reverser les mises + un pourcentage en fonction du type de concours. Il y a un minimum et un maximum à respecter.

Deux membres du Comité régional (Véronique BAJOLLET et Alain ORTHALA) sont venus cette semaine à AUREC-SUR-LOIRE pour vérifier le site pour le championnat régional de Pentecôte. Ils ont été reçus par 4 membres de la société. Il y avait également 3 élus de la municipalité d'AUREC-SUR-LOIRE ainsi que François MONIER pour le Comité 43. Le projet devrait normalement être validé par le Comité Régional lors de sa réunion du 28 février 2026.

Tous les membres du CODIR 43 présents à la réunion de ce jour ont reçu une copie du RAS (Règlement Administratif et Sportif).

Eric MATHELET sera le référent du Comité 43 pour le handisport dans le département.

➤ Retour sur le Bol d'Or départemental féminin :

Il y avait 57 équipes inscrites et 55 équipes se sont présentées pour la compétition (2 désistements la veille). Le tirage avait été effectué dans la semaine précédant la compétition par la commission. Il est un peu dommage que certaines équipes ne se présentent pas car cela fausse un peu la compétition. Il était prévu d'utiliser le logiciel qu'un élu de la Fédération nous avait fait parvenir pour la gestion des résultats. Cependant, suite à une erreur sur celui-ci, nous avons utilisé un autre logiciel mis à disposition pour l'occasion par Pascal GREGOIRE. Pour l'année prochaine, il serait bien que tous les membres de cette commission s'impliquent pour l'organisation de cette compétition.

Concernant la partie « buvette et restauration », l'organisation avait été confiée au club de BELLEVUE-LA-MONTAGNE. Malgré de nombreux efforts de leur part, il n'y avait pas suffisamment de bénévoles pour assurer la buvette entre deux parties.

Au niveau des résultats :

1^{ères} : AUDRAS Carine de POLIGNAC associée à DAILLOUX Françoise de VALS et à LAURENT Myriam du PUY PETANQUE.

2^{ème} : GUIONNET Valérie associée à MENDY Sylvia et à CARRIER Mélissa ; toutes trois de CRAPONNE.

3^{ème} : ARCHER-BRISSOT Caroline de CHADRAC associée à MAVEL Corinne de CHADRAC et à VIVIER Nathalie du PUY GDL.

Ces trois équipes sont qualifiées pour le Bol d'Or régional qui aura lieu le 15 mars 2026 à MOULINS. Les repas sont réservés pour ces trois équipes et pris en charge par le Comité 43. En plus des repas, le Comité 43 versera la somme de 60 euros par joueuse. Les chèques seront donnés sur place le matin même de la compétition par le délégué qui sera Alain AUDRAS. Son repas du dimanche midi est également réservé ainsi que sa chambre d'hôtel pour la nuit précédant la compétition.

Le Président du Comité Régional a envoyé un mail cette semaine pour nous informer que les équipes qualifiées devraient porter une tenue « comité » et non pas une tenue « club » comme par le passé. Pour 2027, il semblerait que les équipes participantes devront être « homogène club ». François MONIER demandera des explications lors de la réunion du Comité Régional. En effet, cela n'est pas normal d'apprendre cela à 15 jours de la compétition.

➤ Point sur les formations passées (GTDM, Discipline et Contrôle d'alcoolémie) :

La formation GTDM a eu lieu le samedi 07 février 2026 dans les locaux du CDOS. Elle a été effectuée par Jocelyne ARAUJO du CD 63 et membre du Comité Régional. Tous les membres inscrits étaient présents. Tous les participants ont obtenu leur diplôme. Le Président demande à chacun de l'envoyer par mail afin de l'archiver au Comité. Le Président a remercié la formatrice pour l'ensemble de ces explications lors de cette formation. Les frais d'hébergement et de restauration de la formatrice ont été pris en charge par le Comité 43. Cette dernière ne nous a pas facturé de frais de déplacement. Les 60 euros demandés par chaque personne participante à la formation ont été pris en charge par le Comité 43 et versés au Comité Régional,

Tous les membres du Comité 43, non membres du Comité Régional ont validé la formation « Vie Fédérale, Vie Citoyenne ». Merci à chacun de faire parvenir leur attestation.

La formation de discipline a eu lieu samedi 14 février 2026 à SAINT-ETIENNE. Elle a été effectuée par un membre de la Fédé. Pascal GREGOIRE et Henri BLANC y ont participé.

La formation « contrôle d'alcoolémie » a eu lieu en visio-conférence le lundi 23 mai 2026. Elle a été effectuée par Christian ALIGNÉ, médecin et membre du Comité Régional. Corinne ALLARY, Pascal GREGOIRE, Eric MATHELET et François MONIER ont participé et validé cette formation.

Pour effectuer des contrôles au cours de la saison, le Président devra donner un ordre de mission à un des membres habilités. Un mail sera envoyé à tous les clubs. Dans ce mail, il sera spécifié que des contrôles d'alcoolémie pourront avoir lieu lors des qualificatifs et championnats départementaux. Les

contrôles auront lieu sur certains championnats de façon aléatoire. Il ne sera pas possible d'en effectuer sur tous les championnats. Ils seront effectués en fonction des disponibilités des membres habilités. Pour cette année, nous avons décidé que lorsqu'une équipe participera à un contrôle, son adversaire au même stade la compétition, participera également à ce contrôle ; cela dans un principe d'équité. Les contrôles ne seront en aucun cas effectués par le GTDM de la compétition. Pour tout joueur contrôlé, le taux d'alcoolémie devra être inférieur à 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré pour pouvoir poursuivre la compétition. Pour les arbitres et pour les GTDM, ce taux devra être égal à 0.

➤ **Soirée des récompenses 2025 :**

La soirée des récompenses 2025 aura lieu le vendredi 13 mars 2026 à La Halle des Orgues. Le Crédit Agricole nous avait proposé une salle de réception, mais ne fournissait pas de boissons ni amuses gueules, Nous avons donc décliné sa proposition. Les trophées sont identiques à ceux de l'année dernière. Ils ont été achetés chez ATOMYK PUB à SAINT-GERMAIN-LAPRADE. Le Président les a récupérés. Ils sont dans nos locaux. Alain AUDRAS se chargera de les amener à la Halle des Orgues pour la soirée. Le coup de l'apéritif dinatoire sera supporté par le Comité 43. Le Président se chargera des achats.

➤ **Tour des commissions :**

Commission Coupe de France :

Jérôme MENINI sera membre de cette commission.

Alain AUDRAS nous informe que 41 équipes sont inscrites pour cette édition 2026-2027. Le CD 43 devra qualifier 5 équipes pour le 1^{er} tour de zone régional. Le 1^{er} tour départemental aura lieu le dimanche 1^{er} mars 2026 à YSSINGEAUX et à ESPALY à la Halle des Orgues. Les délégués seront Jérôme MENINI et Alain AUDRAS. Le 2^{ème} tour ainsi que le tour de cadrage auront lieux le 1^{er} mai 2026 (date fixe) à ESPALY à la Halle des Orgues. Jérôme MENINI sera le délégué.

Les délégués présents devront avoir en leur possession le règlement de la compétition.

Commission Coupe de la Haute-Loire et Challenge du Comité :

Jérôme MENINI sera membre de cette commission.

Didier ALLIROL nous informe qu'il y a 208 équipes inscrites pour cette année.

Le tirage du 1^{er} tour a été effectué et envoyé aux sociétés avec les feuilles de match et la liste des capitaines. La date butoir de ce 1^{er} tour est fixée au lundi 06 avril 2026 (lundi de pâques).

Commission CDC Féminin :

Corinne ALLARY, excusée pour cette réunion avait laissé des informations. 27 équipes sont engagées dans cette compétition. Il y aura 5 poules (2 poules de 6 et 3 poules de 5). Les équipes terminant à la première place de leur poule ainsi que les trois meilleures deuxièmes seront qualifiées pour les phases finales. Le tirage sera envoyé aux sociétés pour validation des lieux de rencontre.

Commission CDC OPEN :

Lionel DECROCK nous informe qu'il y a 149 équipes inscrites pour cette édition 2026. Le tirage des poules sera effectué par les membres de la commission le vendredi 13 mars 2026. Pour information, l'équipe finaliste en 1^{ère} division la saison passée s'est vu attribuer une place au niveau régional. Le CD 43 aura donc 4 équipes en CRC 2 pour la saison 2026.

Commission vétérans :

Michel BERNARD nous informe que pour cette année, 129 équipes sont inscrites. Le tirage au sort a été effectué le mardi 10 février 2026 par la commission. 2 clubs ont demandé une doléance concernant leur participation à une division inférieure. Cette doléance n'a pas été retenue. Le tirage

sera diffusé aux sociétés la semaine prochaine. La 1ère journée aura lieu le mardi 24 mars 2026. En 4ème division, il y aura une poule composée de 9 équipes, ce qui engendrera des journées supplémentaires.

Le Président souhaite pour les prochains tirages que la commission soit au complet ou quasi-complet. En effet, lors de ce tirage 50 % des membres de la commission étaient absents. Il aurait peut-être fallu proposer une autre date.

Commission jeunes :

Michel BERNARD nous informe qu'à ce jour nous n'avons que 60 licenciés jeunes ; c'est très peu.

Le championnat départemental doublette jeune a eu lieu le dimanche 22 février 2026 à la Halle des orgues à ESPALY. Il y avait 28 joueurs présents soit à peine 1 licencié sur 2.

En junior, il y avait 6 équipes. Les vainqueurs sont Ilhan MADJIDI-PIERREFITTE et Lilian GALLIEN du club d'YSSINGEAUX. Les finalistes sont Nolan BOUTEYRE d'YSSINGEAUX associé à Ilan MONDON de ST JUST MALMONT.

En cadet, il y avait 4 équipes. Les vainqueurs nous viennent du club d'YSSINGEAUX. Il s'agit de Loïck FALGON et Nolan RICHARD-ROYO. Les finalistes sont Noa VERJUS de BELLEVUE-LA-MONTAGNE et Mathis ALLEMAND de LANDOS.

En minime, les vainqueurs sont Taho CHEVALIER et Luis ROBIN d'YSSINGEAUX. Les finalistes sont Lorenzo MARREL du PUY PETANQUE associé à Léo ALLEMAND de LANDOS.

Une dotation sous forme de bons d'achats a été distribué aux 3 doublettes vainqueures pour un montant total de 240 euros. La buvette et les goûters ont été distribués par l'ECOLE DE PETANQUE DU SECTEUR DU PUY. Le Comité 43 a reversé 3 euros par participants au club support de la compétition.

Il serait bien qu'un membre du CODIR vienne donner un coup de main à Michel BERNARD au sein de cette commission.

Commission des finances :

Jérôme MENINI sera membre de cette commission.

Pascal GREGOIRE nous informe que le Crédit Agricole a commis plusieurs erreurs lors de dépôts de bordereaux de chèques. Cela n'est pas normal. Il a pris un rdv avec le responsable de l'agence. La régularisation sera effectuée dans les prochains jours.

Concernant les inscriptions aux qualificatifs et championnats départementaux, la commission des finances a mis en place un tableau pour les inscriptions. Les sociétés ne feront plus un chèque à chaque inscription mais un seul chèque à l'issue de tous les championnats. Le Trésorier enverra le tableau récapitulatif par club avec le montant total pour leurs engagements aux divers qualificatifs et championnats. Ce tableau sera envoyé aux sociétés à la fin du mois de mai. Cette proposition est validée. Un mail sera envoyé à tous les clubs avec une courrier explicatif pour cette nouvelle procédure. Un abonnement mensuel de 4,35 euros a été mis en place au Crédit Agricole afin de pouvoir effectuer des virements (loyer, salaire, facture Fédé, facture AURA, ...).

Pour les personnes qui ont des notes de frais, merci de les faire parvenir au cours du mois suivant vos déplacements.

Commission communication :

Eric MATHELET nous informe que pour diffuser des documents « lisibles » sur le site du Comité 43, il faut utiliser les documents « modèles » afin d'éviter d'avoir à les retravailler avant diffusion.

Concernant les affiches de clubs pour les concours, Herman les lui envoie dès qu'il les reçoit par mail. Merci aux membres de la commission de répondre systématiquement pour rectification. Eric prend ensuite contact avec les clubs pour les informer des références manquantes ou à modifier.

➤ **Habillement des membres du CODIR et des champions départementaux :**

Corinne ALLARY est allée chez Sport 2000 Zone de Chirel au PUY EN VELAY pour effectuer des devis pour une tenue sportive pour habiller les membres du CODIR. Chaque membre pourra choisir un pantalon, un tee-shirt, un polo et une veste soit 4 pièces par personne. Il y aura également une doudoune pour les nouveaux membres élus au congrès 2024 et 2025. Cette tenue servira pour les délégations GTDM, championnats régionaux et championnats de France. Chacun des membres devra aller essayer sa tenue dès que le devis sera signé. Le Président vous enverra un mail au moment voulu.

Pour les champions départementaux, nous validons une tenue 3 pièces comme les années précédentes ; à savoir un tee-shirt, une veste et un short ou un pantalon dans la même gamme. Seule la couleur changera pour cette année.

➤ **Délégation GTDM 2026 :**

Le tableau sera mis au propre par le Secrétaire dans la semaine et il vous sera transmis la semaine prochaine. Merci d'indiquer au Président un éventuel changement.

➤ **Délégation aux championnats régionaux 2026 :**

A BOURG ST MAURICE (73), lors du week-end de l'ascension, les 2 délégués de notre Comité seront Lionel DECROCK et Eric MATHELET. Le Président se charge de la réservation de l'hébergement. Il donnera en temps voulu les informations et documents nécessaires pour ces championnats régionaux.

A AUREC-SUR-LOIRE, pour le week-end de pentecôte, le Président sera présent du vendredi au lundi. Pascal LAURENT sera présent du samedi au lundi. Jérôme MENINI sera présent le samedi. Michel BERNARD et Jean-Charles BEJARANO seront présents le dimanche et le lundi.

La société d'AUREC-SUR-LOIRE proposera de la restauration. Le Comité 43 se chargera d'en informer tous les autres comités de la région et gèrera les réservations.

➤ **Questions diverses :**

RAS

Heure de fin de la réunion : 18h30

Fait au Puy en Velay le 27 février 2026

Le Secrétaire Général : Jean-Charles BEJARANO

Président François MONIER

